



## CHAUFFAGE, CLIMATISATION, VENTILATION

METénergie assure la maintenance et l'exploitation des systèmes de chauffage, ventilation et climatisation (CVC) des bâtiments à usages collectifs et industriels



Chaufferie ▲

### Les prestations

**Entretien préventif, conduite et dépannages 24/24 et 7j/7** grâce à un service d'astreinte couplé à des systèmes de télégestion et télésurveillance technique.

**Travaux de maintenance** curative et/ou de grosses réparations.

**Optimisation** du fonctionnement de vos installations : gain de confort et d'énergie.

**Fourniture des énergies** : garantie du budget annuel des consommations.

**Garantie des interventions 24h/24, 7j/7 y compris jours fériés.**

### Types de chauffage

**Chauffage collectif toutes énergies** : gaz naturel, fuel, biomasse - bois énergie, solaire...

**Moyenne à forte puissance** : 100 kW à plus de 10 MW

**Eau chaude sanitaire** : production instantanée, semi-instantanée ou à accumulation, distribution / boucle d'eau

**Systèmes décentralisés** : climatisations autonomes, chauffage par tubes rayonnants...

**Systèmes de traitement d'air** : centrales à simple et double flux, ventilo-convecteurs, systèmes de ventilation et d'extraction (ventilation et conditionnement d'air en secteur hospitalier, bureaux, commerces, équipements collectifs...)



Centrales de traitement d'air ▲

### Nos références

*Centres Hospitaliers et Cliniques, Sites industriels, Complexes de bureaux, Maisons d'accueil, Hôtellerie, Immeubles d'habitation, Collèges, Lycées, Bâtiments Communaux, Equipements sportifs et Culturels...*



Pompe à chaleur air/eau ▲

### Les garanties

Des gestionnaires des plus grands équipements aux utilisateurs d'installations techniques plus modestes,

**METénergie** s'engage sur une palette complète de contrats :

**Fourniture d'énergie P1**, approvisionnement en énergie ou en combustible, garantie du budget, engagement sur des résultats en fonction de la rigueur de l'hiver (Dju : données Météo France).

**Entretien P2**, conduite, contrôle, exploitation et maintenance des installations.

**Garantie totale P3** des équipements (couverture des travaux de gros entretien et de renouvellement de matériel).

**Travaux P4** de l'étude au financement des installations.